

START'AGRI Création

Stage sur l'exploitation d'un tuteur, permettant au porteur de projet, de se perfectionner dans la production qu'il souhaite mettre en place, de se familiariser avec l'environnement professionnel tant en amont qu'en aval et de définir les modalités pratiques et économiques de la création d'activité et du projet.

Il est complété par un programme de formation construit autour des besoins du porteur de projet.

L'objectif principal est la concrétisation d'un projet d'installation, jusqu'au montage du Plan d'Entreprise (PE)

Avec le concours financier de

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

Vos référents départementaux

Chambre d'agriculture de Côte d'Or

Emeline RICHARD— 03 80 68 66 55

Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs Territoire de Belfort

Alexandra RAYMOND — 03 81 65 16 50

Chambre d'agriculture du Jura

Auréliane MASSON — 03 84 35 14 19

Chambre d'agriculture de la Nièvre

Carole SIMON — 03 86 93 40 15

Chambre d'agriculture de Haute-Saône

Laetitia FAYARD— 03 84 77 14 22

Chambre d'agriculture de Saône et Loire

Gaël PELLENZ— 03 85 29 57 33

Chambre d'agriculture de l'Yonne

Nathalie ADNET— 03 86 94 82 94



START'AGRI CRÉATION

STAGE

ACCOMPAGNÉ pour la

REPRISE, la

TRANSMISSION et la

CRÉATION en

AGRICULTURE

CRA BFC—Service formation

Site de Valparc - 12 Rue de Franche-Comté
25480 ECOLE VALENTIN

Responsable de stage : Delphine ARABI
03 81 54 71 81—crfa@bfc.chambagri.fr

START'AGRI Création

PUBLIC CONCERNÉ

Stage destiné au candidat qui souhaite, **en dehors du cadre familial**, créer une activité agricole.

CONDITIONS PRÉALABLES

Être inscrit à Pôle Emploi en tant que demandeur d'emploi

Remplir les conditions d'accès aux aides à l'installation de l'état

Être âgé de 18 à 50 ans

MODALITÉS PRATIQUES DU STAGE

D'une durée de **3 à 12 mois**.

Sans contribution stagiaire

Il se réalise en situation **sur l'exploitation** d'un tuteur et permet :

- De travailler sur l'exploitation afin de compléter vos connaissances techniques et découvrir l'environnement professionnel (temps à définir)
- De réaliser des démarches personnelles et, le cas échéant, travailler à la mise en place progressive de votre activité (temps à définir)

Il est complété par **un programme de formations** organisées par le réseau des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté :

- Parcours collectif de formations
- Formations individualisées

Vous avez déjà identifié votre site d'installation ?

Pendant le STARTAGRI Création, vous pouvez travailler à la **mise en place progressive de votre activité**.

Le tuteur vous accompagne au travers de son expérience et vous aiguille sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour démarrer votre activité du bon pied.

OBJECTIFS DU STAGE

- Tester en situation réelle votre projet tout en étant accompagné et conseillé.
- Découvrir et maîtriser les caractéristiques techniques de la production à mettre en œuvre.
- Appréhender l'environnement, l'amont et l'aval de la production tout en mettant en place progressivement votre activité.
- S'intégrer dans l'environnement économique et social de la région.
- Vérifier la faisabilité de l'installation, d'un point de vue économique, juridique et humain.
- Entreprendre toutes les démarches liées à la création (négociation de la vente, plan de financement, montage juridique, adaptation des locaux...).
- S'autoriser le droit à l'erreur si en cours de stage apparaît une impossibilité de conduire le projet à son terme.

Toute personne en situation de handicap est invitée à se faire connaître du service formation de la CRABFC afin d'étudier les aménagements possibles (Contact au verso)

Vous bénéficiez d'un **accompagnement individuel** pendant toute la durée du stage.

Pour les demandeur d'emploi, le START'AGRI permet d'accéder :

➤ Au statut de **stagiaire de la formation professionnelle**.

➤ A une **rémunération** :

soit par **Pôle Emploi**,

soit par le **Conseil Régional***

*Cette rémunération est calculée en fonction du nombre d'heures de travail réalisées sur les 12 ou 24 derniers mois.

Pour plus d'informations ou pour toute inscription, rendez-vous au Point Accueil Installation Transmission de votre département !

(coordonnées au verso)